



La directive MSST:
de l'obligation légale à
l'application sur le
terrain :

la stérilisation
du



PLAN

❖ BUT DE LA DEMARCHE

❖ METHODE CHOISIE

❖ RESULTATS

❖ SUITES DONNEES

Le cadre légal

Obligation de l'employeur

OPA, art. I la

¹ L'employeur doit, conformément au 2e alinéa, faire appel à des médecins du travail et autres spécialistes de la sécurité au travail (spécialistes de la sécurité au travail) lorsque la protection de la santé des travailleurs et leur sécurité l'exigent.

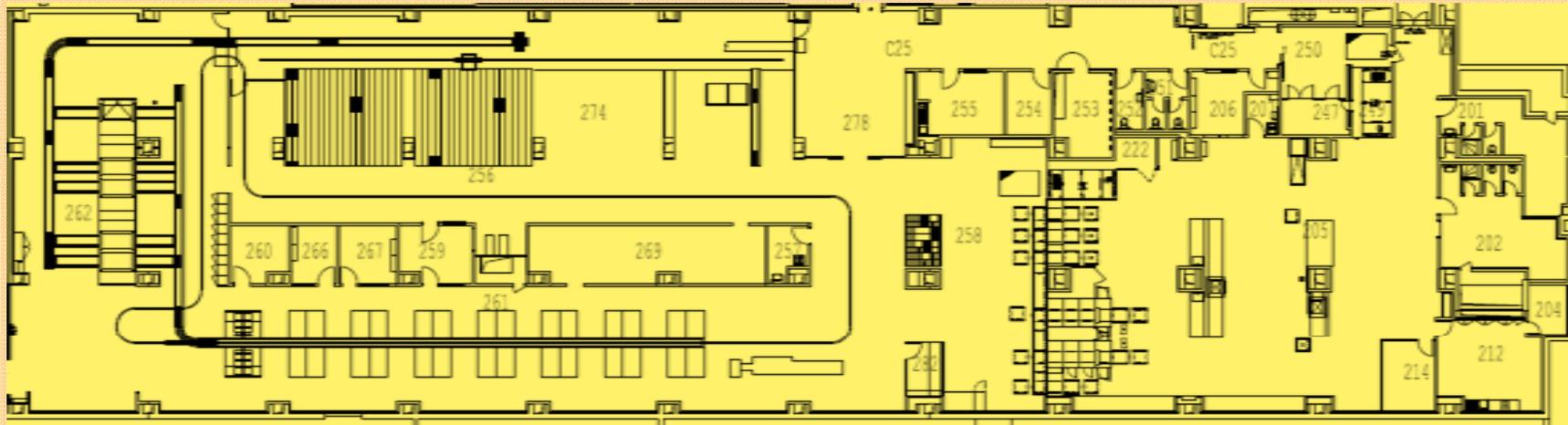
² L'obligation de faire appel à des spécialistes de la sécurité au travail dépend notamment:

- a. Du risque d'accidents et maladies professionnels, tel qu'il résulte des données statistiques disponibles et des analyses des risques;
- b. Du nombre de personnes occupées; et
- c. Des connaissances spécifiques nécessaires pour garantir la sécurité au travail dans l'entreprise.

L'objectif :
réduire les accidents
et les maladies professionnels



Le service de stérilisation au CHUV c'est :



Production : 880'000 unités pour 5'973'000.-CHF

Employés : 62 personnes représentant 55,3 EPT

Surface : plus de 1900 m²

Les moyens :

Enquête de terrain



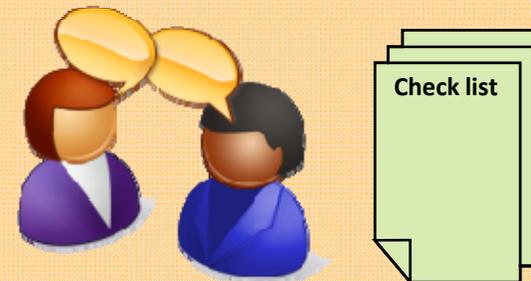
Nomination de répondants
santé – sécurité sur le terrain



Observation de l'activité, des dispositifs, des méthodes
de travail, etc.....



Entretien avec les collaborateurs



Analyse des données recueillies



Mise en évidence des risques



Élaboration de propositions
et discussions-validation avec
les répondants santé-sécurité



Les résultats sont présentés au personnel



Pour le service de stérilisation au CHUV

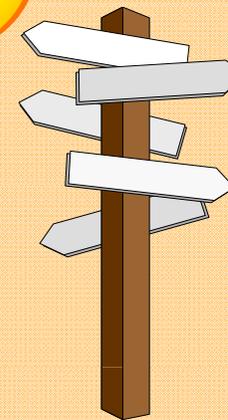
Risques physiques
et environnementaux



Risques cognitifs et relationnels



Risques organisationnels



Risques Physiques



Aménagement de poste



Stockage à risques



Risques environnementaux



Éclairage inégal



Produits irritants
(microgoutellettes
lors du nettoyage)



Risques Physiques

Rangement en hauteur



Port de charges lourdes



Risques cognitifs et relationnels

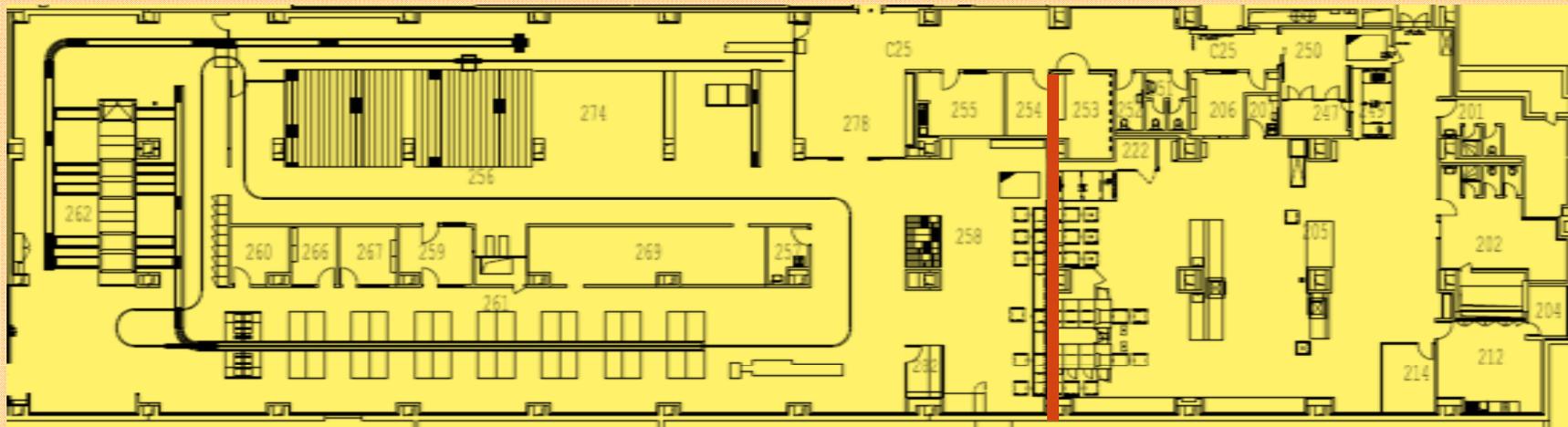
Nécessité de nombreuses connaissances variées



Méfiance relative entre collègues



Risques organisationnels



Polyvalence déficiente

Situations de travailleur isolés



Risques organisationnels

Collaboration déficiente

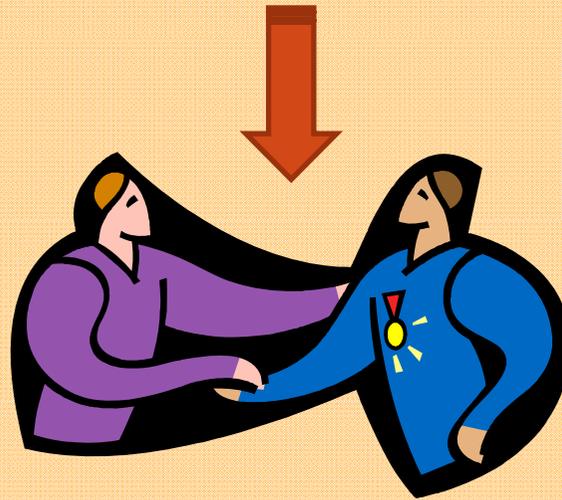


Absentéisme



CONDITIONS DU SUCCES

Soutien actif de la hiérarchie



Collaboration dynamique
des collaborateurs

Appui
logistique

Déjà réalisés.....

Installation d'un aiguilleur
pour convoyeur



Acquisition de table sur
roulette à hauteur variable



Formation d'une référente
en manutention des charges



Usage des E.P.I. adéquats



Engagement de
nouveaux collaborateurs



A suivre.....

Merci pour votre attention

Avez vous des questions ?

